

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux)

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

Directeur - adjoint en charge de la Direction du secteur Médico-Social

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

**Classe normale 2.6
Hors classe 2.7**

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Centre Hospitalier Henri Ey – Etablissement public de soins en santé mentale

Adresse :

32 rue de la Grève
28800 BONNEVAL

Accès par :

Par la route, situé à environ 30 km de Chartres et 50 km d'Orléans
Par le train : Ligne Paris/Tours – Gare d'Austerlitz
Latitude 48.178928
Longitude 1.387477

Personne à contacter :

Direction Générale : Madame Anne CONSTANTIN : 02 37 44 76 02
secretariat.direction@ch-henriey.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Henri Ey est un établissement public départemental de santé, spécialisé en psychiatrie, membre du GHT HOPE d'Eure et Loir.

Il se caractérise par des prises en charge psychiatriques en hospitalisation complète, à temps partiel (HJ, CATTP, Hôpital de nuit) et en ambulatoire. L'établissement prend également en charge des patients dans le cadre du dispositif d'hospitalisation psychiatrique sans consentement.

L'établissement est en Direction commune avec l'EHPAD de Brou.

Le nouveau projet d'établissement du CH Henri Ey de Bonneval (28) couvrant la période 2026-2030, porte un changement d'organisation et d'intervention majeur qui s'articule autour de trois axes stratégiques :

1.développer l'ambulatoire, la mobilité et l'aller-vers en vue d'éviter les hospitalisations et de renforcer l'alliance thérapeutique ;

2.renforcer et spécialiser les prises en charge à temps partiel, alternative forte à l'hospitalisation complète, avec des programmes intensifs de réhabilitation et de remédiation cognitive ;
3.structurer la filière urgences-crises-soins non programmés par une mise en cohérence des différents services.

Les orientations stratégiques du Centre Hospitalier Henri Ey s'intègrent pleinement dans les projets de filières de soins du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM28), avec les travaux des conseils locaux de santé mentale et de la communauté psychiatrique de territoire.

Le CH Henri Ey est un acteur reconnu et très impliqué dans les espaces de travail concertés et réguliers au niveau départemental et régional.

L'établissement est pleinement inscrit dans le territoire et clairement engagé dans les logiques de coopération / projets pour développer et transformer l'offre de soins en psychiatrie et santé mentale.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Le centre hospitalier Henri Ey, en Eure et Loir, est un établissement public départemental de santé spécialisé en psychiatrie. Le siège social se trouve à Bonneval. Il est doté d'une capacité d'accueil de 551 lits et places répartis comme suit :

- Psychiatrie adulte : 182 lits et 80 places
- Psychiatrie infanto-juvénile : 45 places
- USLD : 50 lits
- EHPAD « La rose des Vents » BONNEVAL : 125 lits
- FAM : 25 lits
- Foyer d'hébergement : 9 places
- SAVS : 5 places
- ESAT : 30 places
- EHPAD « Les Orélies » BROU : 120 lits

En qualité de directeur adjoint en charge de la direction du secteur médico-social, il est attendu une mobilité sur les différents sites selon une organisation à définir conjointement avec le chef d'établissement. L'objectif étant de travailler en proximité avec les équipes médico-soignantes dans un contexte de transformation de l'établissement et d'accompagnement des équipes médicales.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

L'équipe de direction est composée de :

L'équipe de direction est composée de :

- . un directeur, chef d'établissement,
- . un directeur adjoint, directeur des ressources humaines,
- . un directeur des soins et de la Qualité gestion des risques,
- . un directeur adjoint, directeur des affaires financières, logistiques et économiques,
- . un directeur adjoint, directeur de la clientèle, des affaires juridiques et des projets,
- . un directeur adjoint, en charge du pôle médico-social
- . un ingénieur en charge de la direction des travaux,
- . un ingénieur en charge des systèmes d'information et de la communication

- ➡ Liaisons hiérarchiques
Directeur, chef d'établissement
- ➡ Liaisons fonctionnelles
Equipe de direction, GHT, équipe médicale

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le poste de directeur adjoint est positionné au sein de l'équipe de direction, responsable du pôle médico-social.

Il est également associé, en qualité de collaborateur du chef d'établissement, au traitement de certaines missions transversales.

Le directeur adjoint directeur par délégation du pôle médico-social aura à gérer l'EHPAD « La Rose des Vents » de Bonneval, USLD, FAM, ESAT, FH ainsi que l'EHPAD « Les Orélies » de Brou en direction commune avec le CH Henri Ey

Un programme d'augmentation et de relance de l'activité et d'efficience économique est attendu sur l'ensemble des structures médico-sociales, excepté l'USLD et l'EHPAD installés dans un taux d'occupation optimal. Le secteur EHPAD nécessite un plan de réorganisation urgent, avec une vision pluriprofessionnelle et associant principalement la DRH pour revoir la participation, la dynamisation et l'animation au sein de la filière gériatrique de territoire qui sera un objectif de court terme, en lien avec le Centre de ressources territorial proche, les autres ESSMS du territoire.

Le Directeur adjoint en charge de de la Direction du secteur Médico-Social est aussi partie prenante des enjeux du territoire portés par le PRS, le GHT et le projet d'établissement et aussi en lien avec les objectifs du Contrat territorial de santé mentale (PTSM / CTSM) en ce qui concerne le champ médico-social.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée : La bonne maîtrise des compétences techniques relatives au poste et du secteur gériatrique est attendue.

Parcours EHESP

Connaissances particulières requises / prévues :

- . Connaissances juridiques
- Connaissance du secteur médico-social

Compétences professionnelles requises / prévues :

- . Capacité d'analyse juridique et budgétaire
- . Capacités managériales
- . Capacité de négociation des budgets médico-sociaux
- . Maîtrise de la situation budgétaire des budgets médico-sociaux
- . Capacité à développer un réseau relationnel auprès des interlocuteurs, partenaires extérieurs (ARS/Conseil départemental/ Préfecture/Etablissements de santé/Etablissements médico-sociaux)

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- . Participation aux gardes de direction
- . Indemnité de logement